

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 FÉVRIER 2024

Nombre de conseillers :

En exercice	51
Présents	36
Votants	44

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an 2024, le 29 février à 18 H 30 le conseil communautaire de la communauté de communes - Bretagne Romantique s'est réuni à l'hémicycle communautaire à la Chapelle aux Filtzméens, sur convocation régulière adressée à ses membres le vendredi 23 février 2024, la séance est présidée par Loïc REGEARD Président.

Présents : Loïc REGEARD, Benoit SOHIER, David BUISSET, Christelle BROSSELLIER, Christian TOCZE, Joel LE BESCO, Georges DUMAS, Marie-Madeleine GAMBLIN, Jérémy LOISEL, Olivier BERNARD, François BORDIN, Nancy BOURIANNE, Marie-Thérèse CAKAIN, Annie CHAMPAGNAY, Isabelle CLEMENT-VITORIA, Alain COCHARD, Loïc COMMEREUC, Rémi COUET, Vincent DAUNAY, Sébastien DELABROISE, Odile DELAHAIS, Isabelle GARCON-PAIN, Yolande GIROUX, Rozenn HUBERT-CORNU, Luc JEANNEAU, Pierre JEHANIN, Jean-Yves JULLIEN, Erick MASSON, Etienne MENARD, Jean Pierre MOREL, Catherine PAROUX, Marcel PIOT, Annabelle QUENTEL, Marie-Paule ROZE, Pierre SORAIS, Benoit VIART.

Remplacements :

Pouvoir(s) : Evelyne SIMON GLORY pouvoir à Jean Pierre MOREL, Julie CARRIC pouvoir à Marcel PIOT, Stephan DUPE pouvoir à Benoit SOHIER, Catherine FAISANT pouvoir à Marie-Paule ROZE, Sandrine GUERCHE pouvoir à Rozenn HUBERT-CORNU, Olivier IBARRA pouvoir à Sébastien DELABROISE, Sarah LEGAULT-DENISOT pouvoir à Georges DUMAS, Jean-luc LEGRAND pouvoir à Yolande GIROUX.

Absent(s) excusé(s) : Evelyne SIMON GLORY, Julie CARRIC, Stephan DUPE, Catherine FAISANT, Sandrine GUERCHE, Olivier IBARRA, Sarah LEGAULT-DENISOT, Jean-luc LEGRAND.

Absent(s) : Miguel AUVRET, Christophe BAOT, Jean-Pierre BATAIS, Béatrice BLANDIN, Hervé BOURGOUIN, Vincent MELCION, Isabelle THOMSON.

Secrétaire de séance : François BORDIN

Ouverture de la séance du conseil communautaire à 18 H 30.

- N° 2024-02-DELA- 17 : Accord-cadre multi-attributaire à bons de commande pour des travaux de renouvellement, renforcement et extension des réseaux et branchements d'eau potable : Délégation de signature du Conseil communautaire au Président ⇒ Approuvé.

- N° 2024-02-DELA- 18 : Subventions et participations 2024 ⇒ Approuvé.

- N° 2024-02-DELA- 19 : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la Communauté de communes Bretagne romantique: bilan de la concertation et arrêt du projet ⇒ Approuvé.

*Affiché au siège le 01/03/2024
et publié sur le site internet
le 01/03/2024*

Pour extrait certifié conforme,
la Chapelle aux Filtzméens,
le 29 février 2024.
Le Président,
Loïc REGEARD



**Bretagne
Romantique**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES